

Décision

Générale

colonial

Décision n° 877 nommant M. Perrot pour représenter l'Administration dans l'instance Vogelbach contre Territoire devant le Conseil de contentieux de la C.F.S.

n° 877

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/08/1953

Date de publication
4 juillet 1953

Date du numéro
1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

Est nommé pour représenter l'Administration dans l'instance Vogelbach contre Territoire, devant le Conseil du contentieux de la Côte Française des Somalis, M. Pérot (Pierre), inspecteur de 1er classe des Contributions directes.